

Le
Lavandou

Mairie

Direction Générale des Services
GB/TM/FB/NM**ARRETE MUNICIPAL N°201917****Plan de réception et de traitement
des déchets d'exploitation et des résidus de cargaisons
des navires**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur


083-218300705-20190218-AM201917-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/02/2019

Le Maire de la Commune du Lavandou,**Vu** le code des ports maritimes ;**Vu** le code général des collectivités territoriales ;**Vu** la directive n° 2000/59/CE du 27 novembre 2000 relative aux installations de réception portuaires pour les déchets d'exploitation des navires et les résidus de cargaison implique pour l'ensemble des ports maritimes de disposer d'équipements de réception adéquats ;**Vu** l'arrêté ministériel du 21 juillet 2004 relatif aux plans de réception et de traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison dans les ports maritimes ;**Vu** l'arrêté municipal n°201605 du 1er février 2016 ;**CONSIDERANT** l'avis favorable du conseil portuaire du 12 février 2019.**ARRETE****Article 1 :** Le plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires applicable suivant l'arrêté municipal n° 201605 du 1er février 2016 est renouvelé à effet du 1er janvier 2019 pour une durée de trois ans.**Article 2 :** Le plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires, applicable dans le port du Lavandou et figurant en annexe, est approuvé.**Article 3 :** Un recours pourra être déposé contre le présent arrêté municipal devant le Tribunal Administratif de Toulon, sis, 5, rue Racine, BP 40510 - 83041 TOULON Cedex 9- dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».**Article 4 :** Le Directeur de la commune - Le port, le Maître de port, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

FAIT AU LAVANDOU, le 14 février 2019.


 Le Maire,
 Gil BERNARDI.
Hôtel de Ville
Place Ernest Reyer
83980 Le LavandouTéléphone 04 94 051 570
Télécopie 04 94 715 525